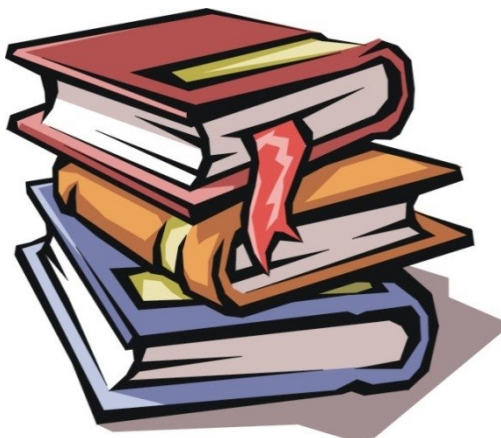


Ecole de commerce et de
culture générale

AIMEE-STITELMANN

Vade-mecum

TPC 2^e ANNEE



<http://bda-bellevue.ch/images/livres38507.jpg>

ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

Table des matières

I. Présentation générale du Travail Personnel de Certificat (TPC)	p.4
II. Qu'est-ce qui caractérise le TPC ?	p.5
II.1. Etapes du travail en 2 ^{ème} année	
III. Ce que je dois faire pour réussir les étapes de la 2^{ème} année	p.6
IV. Calendrier	p.7
V. Le TPC : le détail des différentes étapes du travail	p.8
V.1 Etapes en 2 ^e année	
V.1.1. Méthodologie à mettre en place pour rédiger la fiche de projet	
V.1.2. La fiche de projet	
V.1.3. Suivi du travail – Validation de la fiche de projet	
VI. Le plagiat	p.13
V. Annexes	p.14
Annexe 1 : Illustration concrète d'une démarche pour rédiger la fiche de projet	
Annexe 2 : Les références bibliographiques	
Annexe 3 : Les citations	
Annexe 4 : La paraphrase	

I. Qu'est-ce que le Travail Personnel de Certificat (TPC) ?

Selon le règlement de la CDIP du 12 juin 2003 (article 14 alinéa 1), « *le Travail Personnel de Fin d'Etudes permet à l'élève de démontrer sa capacité à résoudre et à présenter de façon autonome des tâches complexes dans les domaines d'études de la formation générale ou dans le domaine professionnel* ».

Le Travail Personnel de Certificat (TPC) est un élément obligatoire de la formation en Ecole de Culture Générale.

Le TPC est un dossier **écrit** présentant une recherche de **10 pages au minimum**. L'objectif est de répondre à une **problématique** sur un **thème choisi** par l'élève. Dans cette perspective, l'élève est amené à réaliser des **recherches bibliographiques** et un **travail personnel** (sondage et / ou interviews).

Le travail écrit sera ensuite défendu **oralement** lors d'une **soutenance**.

La démarche, l'écrit et l'oral sont **évalués**.

La note obtenue est prise en compte comme une note du certificat.

La réalisation du travail poursuit des objectifs de développement méthodologique et personnel. L'élève est amené à :

- Comprendre le contenu d'une source (livres, films, articles, témoignages, reportages, ...),
- Extraire les éléments importants des sources et à en faire une synthèse,
- Apprendre à réaliser un travail de recherche d'envergure de manière autonome,
- Construire un échange avec son référent (RG en 2^e et MA en 3^e),
- Être capable de faire appel à des personnes ressources,
- Développer son esprit d'analyse, de critique, de synthèse,
- Argumenter de façon structurée et cohérente,
- Maîtriser l'expression écrite et orale,
- Savoir travailler dans les délais impartis.

Le TPC ne vise pas à couvrir un sujet de nature personnelle, mais doit vous amener à une connaissance réutilisable pour votre futur professionnel.

La COFA se réserve le droit de refuser tous sujets considérés comme personnels, dangereux, polémiques et / ou politiques.

II. Qu'est-ce qui caractérise le Travail Personnel de Certificat (TPC) ?

Un TPC se déroule sur deux années scolaires en 8 étapes.

La réflexion est amorcée en 2^e année sous le contrôle du responsable de groupe (RG) et d'un référent de la commission faïtière (COFA) et aboutit à la réalisation d'une fiche de projet qui doit être validée.

Le travail personnel de certificat est réalisé en 3^e sous la supervision du/ de la maître.sse accompagnant.e (MA).

En 2^e, l'élève doit réaliser les 4 premières étapes :

Etape 1 : Choix du thème et motivation

Etape 2 : Choix d'un aspect dans le thème (définition du sujet et 3 axes de réflexion possibles dans lesquels s'articulent le questionnement)

Etape 3 : Constitution des sources

- ✓ rechercher et exploiter 3 sources bibliographiques (dont 2 livres) en relation avec le sujet
- ✓ rechercher des personnes-ressources pour les interviews et / ou sondage

Etape 4 : Synthèse des sources (deux livres + une source) retenues et validées, à remettre au maître accompagnant lors du premier entretien en début de 3^{ème}.

III. Ce que je dois faire pour réussir les étapes de la 2^{ème} année

L'année de 2^e est consacrée aux travaux préliminaires des élèves sur le Travail Personnel de Certificat¹.

Lors de la 2^{ème} année, il s'agit donc :

- de définir votre thème et d'exposer votre motivation,
- de délimiter votre sujet,
- d'énoncer vos hypothèses de départ,
- définir 3 axes de réflexion
- d'élaborer des questions en rapport avec le sujet retenu,
- de réaliser une recherche bibliographique de sources (2 livres et 1 source autre),
- d'identifier des personnes ressources qui permettront de réaliser des interviews et/ou sondages.

Au terme de ce travail, **vous constituerez un dossier** dans lequel figureront les éléments suivants:

1. votre ou vos fiche.s de projet
2. votre ou vos fiche.s de validation
3. les copies de la quatrième de couverture² de chacune des sources retenues
4. les synthèses des 3 sources validées par la COFA

TRES IMPORTANT : Pour atteindre ces objectifs de manière pertinente, il faut essentiellement se préoccuper de:

- **l'accessibilité à l'information** en relation avec le thème choisi
- **l'accessibilité des personnes-ressources** à contacter en lien avec le sujet délimité
- **l'adéquation** entre le sujet, les moyens et le temps mis à disposition.

¹ A noter que les objectifs à atteindre ont été harmonisés entre les 5 ECG.

² **A noter que lors du premier entretien (première semaine de septembre de l'année de 3^e) il vous sera demandé de rendre les fiches de synthèses des 3 sources validés en 2^e**

IV. Calendrier

26 – 30 août	
30 sept. – 4 oct.	Passage dans les classes de 2ECG de la doyenne COFA ou d'un membre COFA pour expliquer ce qu'est le TPC et le travail à mener en 2 ^{ème} pendant la maîtrise.
7 oct. – 18 oct.	Choix du thème qui doit être validé par le RG et référent COFA
21 – 25 oct.	<i>Vacances d'automne</i>
28 oct. – 29 nov.	Travail mené par les RG : sujet, recherche documentaire au CEDOC problématisation et rédaction de la fiche projet en salle info
2 – 6 déc.	1 ^{ère} reddition fiche projet au RG. RG remet au membre COFA répondant de sa classe copies des fiches projet.
Vendredi 13 décembre	8h15 – 11h45 : 1 ^{ère} validation RG – membre COFA en duo selon planning établi.
16 – 20 déc.	Remise fiche validation aux élèves. RG conserve COPIES fiches projet élèves ET fiches validation.
23 déc. – 4 janv.	<i>Vacances de Noël</i>
4 – 8 fév.	2 ^{ème} reddition au RG des fiches non validées en première validation. RG remet copies des fiches projet au membre COFA répondant de sa classe.
10 – 14 fév.	<i>Vacances de février</i>
17 – 21 fév.	2 ^{ème} validation RG – membre COFA – hors période de cours
24 – 28 fév.	Reddition des fiches projet aux élèves. RG fait copies des fiches projet ET fiche de validation pour chaque élève.
Mercredi 18 mars 13h30 – 15h30	Convocation élève Remédiation fiche projet non validée (ELV/COFA)
24 fév. – 24 avril	Constitution par les élèves de leur dossier (voir vadémécum p.5)
<p>Dès validation de la fiche projet, l'élève lit les trois sources retenues et complète ses fiches de synthèses de source.</p> <p style="text-align: center;">Attention:</p> <p>L'élève qui ne remet pas ces documents lors du premier entretien avec le MA est pénalisé sur la note finale du travail.</p>	
4 – 8 mai	Reddition dossier TPC par les élèves au RG
18 – 22 mai	RG remet tous les docs – 1 ^{ère} et 2 ^{ème} fiche de projet + 2 fiches de validation et 2 copies des 4 ^{ème} de couverture des 2 sources validées – classés par ordre alphabétique au secrétariat pour archivage.
22 mai	Fin des cours
Fin mai – mi juin	Epreuves regroupées
26 juin 2020	<i>Vacances d'été</i>
31 août – 4 sept.	Premier entretien MA – élève: l'élève remet au MA son dossier ET ses deux fiches de synthèses sources

V. Le TPC : Le détail des différentes étapes du travail

V.1. Étapes en 2^e année. Les objectifs du travail en 2^e année sont de :

- rédiger une fiche de projet et en obtenir la validation
- fournir les copies de la quatrième de couverture pour chacune des sources retenues en lien avec le sujet choisi

V.1.1. Méthodologie à mettre en place pour rédiger la fiche de projet

La première étape permet de **sélectionner un thème** qui vous intéresse. Ce thème peut être lié à une de vos activités, qu'elle soit sportive ou culturelle. Si vous n'avez pas d'idée de thème, allez au CEDOC et consulter les périodiques à disposition, consulter la presse, jusqu'à ce qu'un article éveille votre curiosité. Le contenu des cours dispensés à l'ECG peut aussi être votre source d'inspiration. Lire, regarder des films et des reportages peuvent être aussi des éléments déclencheurs pour le choix d'un thème.

La deuxième étape est celle qui consiste à **lancer une recherche sur "le web" et au CEDOC et ainsi à commencer la sélection des articles ou des livres sur le thème choisi**. Vous aurez ainsi fait un premier choix de **sources bibliographiques**. L'objectif est d'élargir vos connaissances et votre réflexion pour préciser le thème qui sera traité et ainsi **définir le sujet** de votre travail.

La troisième étape consiste à **lister un certain nombre de questions** en relation avec votre sujet. **Ces questions doivent rester centrées sur votre sujet**. Bien sûr, les connaissances acquises seront votre guide pour rédiger ces questions. Il sera important de **mettre en lien vos questions avec différents axes possibles de développement du sujet : axe économique, historique, social, psychologique, technologique, environnemental, sociologique, de santé...**

La quatrième étape permet de sélectionner parmi les questions, celle(s) dont la réponse n'est pas évidente, une **question polémique**, une question qui met deux idées en contradiction et qui fait débat. Cela revient à **définir une problématique** en lien avec le sujet traité. La problématique, qui peut être envisagée dès la 2^e, n'entre pas en compte dans la procédure de validation de la fiche de projet. Elle sera définie et validée en 3^e avec le.a maître.s.s.e accompagnant.e.

La cinquième étape consiste à identifier des **personnes compétentes que vous pourrez contacter**, et qui, à travers un questionnaire adapté, pourront vous aider à répondre à votre problématique. Ces personnes peuvent travailler dans des associations, des hôpitaux, des fondations.

La dernière étape est celle qui vous amène à compléter votre fiche de projet.

V.1.2. La fiche de projet

Présentation. La fiche de projet se présente sous la forme suivante :

Ecole de commerce et de culture générale Aimée-Stielmann

Prénom:

Nom :

Groupe :

Validation décembre 2018

Validation février 2019

Remédiation mars 2019

TRAVAIL PERSONNEL DE CERTIFICAT - FICHE DE PROJET DEUXIÈME ANNÉE

N.B.: La présente fiche doit être rendue dactylographiée dans les délais indiqués, imprimée sur une seule feuille de papier recto-verso

Quel est votre thème (général) ? :

(ex : La violence)

Quel est votre sujet de recherche ? :

(ex : ~~La douce violence dans les EMS~~

La violence à l'école primaire

- La violence à la télévision

etc.)

Pourquoi avoir choisi ce sujet (motivation) ? :

(environ 150 mots, à indiquer)

Nommez les axes qui permettront de répondre à vos questions et les questions qui en découlent :

(Économique, santé, culturel, religion, politique, social, démographique, technologique, environnemental, artistique etc.)

3 Sources (dont au moins 2 livres) : voir vademécum p.14 et suivantes pour le référencement des sources

-
-
-

Contacts possibles (personnes, associations, fondations etc.) : qui et pourquoi ces personnes et/ou associations ?

N.B La présente fiche doit être rendue dans les délais indiqués, imprimée sur une seule feuille recto/verso.

La fiche projet est disponible sur le site de l'école.

Toute fiche rendue incomplète ne sera pas validée et le thème choisi, refusé.

Illustration concrète (Annexe 1)

V.1.3. Suivi du travail - Validation de la fiche de projet

Le **responsable de groupe** (RG) accompagne les élèves de sa classe durant le processus de rédaction de la fiche de projet. Il les conseille, leur présente des documents de travail. Il répond à leurs questions et leur indique les délais à tenir. L'enseignant de français constitue également une personne-ressource.

Après remise de la première version de la fiche de projet, le **RG et la commission faïtière des TPC (COFA)** statuent pour donner un **préavis positif ou négatif ou refuser le projet**. À l'issue de ces délibérations, le RG communique le résultat à l'élève.

Les critères principaux permettant **la validation de la fiche de projet sont les suivants** :

- **Le sujet** doit permettre de développer un questionnement varié et de définir une problématique. **Un sujet descriptif ne sera pas validé.**
- **Un sujet** qui touche l'élève de trop près pourra être refusé. Par exemple, si la thématique s'attache à un problème de santé que vit l'élève, et que cela peut l'empêcher de prendre suffisamment de distance avec sa problématique, le sujet ne pourra pas être validé. Il en est de même si le sujet amène l'élève à prendre des risques ou à s'exposer à des situations dangereuses.
- **Le projet de recherche personnelle** de l'élève doit être **réaliste**. Un projet de recherche personnelle qui paraîtrait peu lucide et irréalisable entraînerait donc une demande de révision du sujet.

En cas de préavis négatif, l'élève devra rédiger une nouvelle fiche de projet qui sera à nouveau évaluée par le / la RG et la COFA.

Si le sujet est refusé, l'élève devra proposer un thème ou sujet différent et rédiger une nouvelle fiche de projet qui sera à nouveau évaluée par le / la RG et la COFA.

Lorsque la fiche de projet est acceptée, l'élève constitue un dossier dans lequel figurera la fiche projet, la fiche de validation et les copies des quatrièmes de couverture des sources bibliographiques validées.

Dès validation de la fiche projet, l'élève lit les trois sources retenues et complète ses fiches de synthèse de source.

Attention:

L'élève qui ne remet pas ces documents lors du premier entretien avec le MA est pénalisé sur la note finale du travail.

VI Le plagiat

Selon le *Petit Robert*, plagier, c'est

«Copier (un auteur) en s'attribuant indûment des passages de son œuvre».

Le nouveau Petit Robert, édition 2009

Tout élève s'attribuant le texte de quelqu'un d'autre commet un vol, qui est passible de sanctions.

Plagier, c'est évidemment citer un auteur sans indiquer la source et en laissant croire au lecteur qu'on est l'auteur de la citation.

Cela vaut également pour des éléments iconographiques (diagrammes, graphiques, par exemple) : la source doit impérativement être citée. Si elle ne l'est pas, il y a plagiat.

Le fait de faire écrire tout ou partie de son TPC par quelqu'un d'autre constitue également un cas de plagiat.

Tout passage d'un auteur ou d'un texte doit être rapporté exactement et signalé comme tel. Attention aussi à l'abus des citations : l'élève doit être le rédacteur de son travail personnel. Un excès de citations, même correctement référencées, ne correspond pas aux exigences attendues.

Selon l'art. 28, al.1 (REST) : « Toute fraude ou tentative de fraude, tout plagiat ou toute tentative de plagiat entraîne l'annulation du travail au cours duquel il a eu lieu (note 1). »

La COFA effectue un contrôle du plagiat en analysant le TPC. En cas de plagiat avéré, l'élève ne peut pas se présenter à la soutenance et voit son travail annulé (note 1).

Annexes

Annexe 1 : Illustration concrète d'une démarche pour rédiger la fiche de projet

Je suis adepte des mangas, ce sera donc le thème de mon travail.

Sur le thème du manga, les mots clés que j'ai choisis pour ma recherche sont les suivants : historique du manga, impact économique du manga, impact sociologique du manga...

Beaucoup d'articles sont en relation avec l'histoire du manga qui a pris naissance au Japon puis s'est diffusé à travers le monde. Certains des articles que j'ai trouvés mettent en parallèle manga et violence ainsi que manga et stéréotypes : les mangas sont classifiés : manga pour garçons : Shōnen, manga pour filles : Shōjo, manga pour adultes : Seinen.

Mon sujet pourrait donc porter sur la violence véhiculée par le manga ou les stéréotypes véhiculés par le manga. Je choisis la violence.

Je liste maintenant mes questions : Quel est l'origine du manga ? Quelles sont les particularités esthétiques du manga ? Quelles sont les différentes formes d'expression du manga ? Comment ont-elles évoluées ? Comment et depuis quand le manga s'est-il diffusé hors du Japon ? Le manga a-t-il un poids important en Suisse ? Qu'est-ce que la culture manga ? Comment se traduit-elle ? Quels sont les messages véhiculés par le manga ? Le manga est-il un véhicule de la violence ? Quelles particularités du manga pourraient être à l'origine de la violence ? Quels types de violence ?

Je peux les classer en fonction de différents axes :

Historique : Quel est l'origine du manga ? Comment et depuis quand le manga s'est-il diffusé hors du Japon ?

Artistique : Quelles sont les particularités esthétiques du manga ? Quelles sont les différentes formes d'expression du manga ? Comment ont-elles évoluées ?

Culturel : Qu'est-ce que la culture manga ? Comment se traduit-elle ?

Économique : Le manga a-t-il un poids important en Suisse ?

Social : Quels sont les messages véhiculés par le manga ? Le manga est-il un véhicule de la violence ? Quelles particularités du manga pourraient être à l'origine de la violence ? Quel type de violence ?

Parmi ces questions, l'une répond à la définition d'une problématique : Le manga est-il un véhicule de la violence ?

Comme personne à contacter, je pense à un professeur de sociologie, à l'université, et à des jeunes que je compte interroger dans le magasin Tagami, spécialiste du manga à Genève.

La fiche de projet est prête à être rédigée.

Annexe 1 : Illustration d'une fiche de projet

Prénom :

Nom :

Groupe :

TRAVAIL PERSONNEL DE CERTIFICAT - FICHE DE PROJET DEUXIÈME ANNÉE

N.B.: La présente fiche doit être rendue dans les délais indiqués, imprimée sur une seule feuille de papier recto-verso

Quel est votre thème/sujet (général) ? : Le manga

Quel est votre sujet de recherche ? : La violence véhiculée par le manga

Pourquoi avoir choisi ce sujet (motivation) ? : Certaines personnes de mon entourage lisent des mangas, un genre de bande dessinée que je connais mal. Ce TPC sera une opportunité pour moi de découvrir cet univers et de m'interroger sur ces mangas. Cela me paraît d'autant plus intéressant que mes premières recherches sur ce thème m'ont permis de découvrir que le contenu des mangas peut-être notamment violent. Cela me conduit à me questionner sur la réelle incidence de cette violence dans notre société et à évaluer les différences entre l'incidence au Japon, pays d'origine des mangas et la Suisse, de culture très distincte.

Formulez les questions que vous vous posez par rapport à votre sujet de recherche et indiquez les aspects/domaines auxquels elles se rapportent (Économique, santé, culturel, religion, politique, social, démographique, technologique, environnemental, artistique etc.)

Historique : Quelle est l'origine du manga ? Comment et depuis quand le manga s'est-il diffusé hors du Japon ?

Artistique : Quelles sont les particularités esthétiques du manga ? Quelles sont les différentes formes d'expression du manga ? Comment ont-elles évolué ?

Culturel : Qu'est-ce que la culture manga ? Comment se traduit-elle ?

Économique : Le manga a-t-il un poids important en Suisse ?

Social : Quels sont les messages véhiculés par le manga ? Le manga encourage-t-il la violence ? Quelles particularités du manga pourraient être à l'origine de la violence ? Quel type de violence: sexuelle, criminelle ? Cette violence est-elle différente de celle véhiculée par certains jeux vidéo ? Peut-on anticiper que le risque de violence lié au manga serait limité en Suisse ? Pour quelles raisons ?

3 Sources (dont au moins 2 livres) :

FERRAND Stéphane, LANGEVIN Sébastien: *Le Manga*, Toulouse, Éditions Milan collection les essentiels, 2006

BOUISSOU Jean-Marie, *Manga: Histoire et univers de la bande dessinée japonaise*, Editeur Philippe Picquier, 2014

Japmanga, la société japonaise à travers sa bande dessinée:

<http://japmanga.chez.com/societe/laviolence3/index.html>

Contacts possibles (personnes, associations, fondations etc.) : **qui et pourquoi ces personnes et/ou associations ?** Professeur de sociologie de l'ECG ; Responsable du magasin Tagami, spécialiste du manga à Genève ; Mes amis qui lisent des mangas.

Annexe 3 : Les références bibliographiques

Pourquoi relever les références des documents utilisés ?

- Par respect de la propriété intellectuelle
- Pour pouvoir retrouver les documents utilisés
- Pour permettre au lecteur du travail :
 - de connaître les sources d'information
 - d'obtenir un complément d'information en reprenant le document d'origine.

Comment ?

Les sources peuvent être tirées de différents documents : livre, article, site web... Il s'agira de les classer par type de documents et par ordre alphabétique en respectant les normes expliquées ci-dessous.

1) S'il s'agit d'un livre :

NOM DE L'AUTEUR Prénom, *Titre de l'ouvrage*, Lieu d'édition, Nom de l'éditeur, Année de l'édition utilisée.

Exemples : GIRAUDOUX Jean, *Littérature*, Paris, Grasset, 1941.

BIGOT Michel, SAVEAN Marie-France, *La Cantatrice chauve et La Leçon*, Paris, Gallimard, 1991.

2) S'il s'agit d'une page Internet :

NOM DE L'AUTEUR Prénom ou ORGANISME, "Titre de la page", in *Nom du site*, Adresse Internet, date de la consultation.

Exemple : OVERLAND Martha Ann, "India's Government Takes Steps to Expand Internet Access and Online Education", in *The Chronicle of Higher Education*, <http://chronicle.com/free/2000/08/2000081601u.htm>, page consultée le 16 août 2000.

3) S'il s'agit d'un article dans une encyclopédie :

NOM DE L'AUTEUR Prénom, "Titre de l'article" in *Titre de l'encyclopédie*, volume, Nom de l'éditeur, Année d'édition, pages.

Exemple : BOK Julien, "Semi-conducteurs" in *Encyclopaedia Universalis*, vol. 2, Encyclopaedia Universalis, 1994, p. 879-883.

4) S'il s'agit d'un article de périodique :

NOM DE L'AUTEUR Prénom, "Titre de l'article" in *Titre du périodique*, date, numéro, pages.

Exemple : BOULOUMIE Arlette, "Le thème de l'arbre dans l'œuvre de Michel Tournier" in *L'École des Lettres*, novembre 1985, n°5, p. 3-12.

5) S'il s'agit d'un film :

NOM DU REALISATEUR Prénom, *Titre du film*, année de réalisation.

Exemple : RENOIR Jean, *Boudu sauvé des eaux*, 1932.

6) S'il s'agit d'une émission TV :

NOM DU REALISATEUR Prénom, *Titre de l'émission*, chaîne, date de diffusion.

Exemple : ARRAT Patrice, *François Rabelais*, ARTE, 12.12.94.

7) S'il s'agit d'un podcast audio ou vidéo en ligne :

Auteur / autrice de la vidéo ou podcast, *titre de la vidéo ou podcast*, [type de document]. Editeur, date de publication, durée. Disponible sur : <URL> (date de consultation).

Exemple : Thomas Messias, *Le corps des mecs, tout le monde s'en fout*, [podcast], Slate Podcasts, 28 novembre 2018, 6 min 41, Disponible sur <<http://www.slate.fr/podcast/170469/le-corps-des-mecs-tout-le-monde-sen-fout>> (consulté le 17 juin 2019).

Annexe 4 : Les citations

Pourquoi citer un auteur, un article... ?

- Par souci d'honnêteté intellectuelle (le plagiat est considéré comme une faute grave !)
- Par souci de précision (mieux vaut citer un ouvrage que de proposer au lecteur une reformulation approximative)

Comment citer ?

1. Lorsqu'on cite des phrases empruntées à un ouvrage, on les met entre **guillemets**

Exemple pour la poésie : Le *Britannicus* de Jean Racine commence par ces mots prononcés par Albine :

"Quoi ? Tandis que Néron s'abandonne au sommeil,
Faut-il que vous veniez attendre son réveil ?
Qu'errant dans le palais sans suite et sans escorte,
La mère de César veille seule à sa porte¹ ?"

Exemple pour la prose : Dans *Dom Juan*, le séducteur explique sa doctrine amoureuse à Sganarelle : "Les inclinations naissantes, après tout, ont des charmes inexplicables, et tout le plaisir de l'amour est dans le changement¹."

2. Lorsqu'on ôte une partie d'une citation, on met [...] pour le signaler

Exemple : "Les inclinations naissantes [...] ont des charmes inexplicables, et tout le plaisir de l'amour est dans le changement¹."

3. Lorsqu'on modifie ou que l'on ajoute quelque chose à la citation, on met des [] pour le signaler, la citation doit toutefois rester compréhensible

Exemple : "Les inclinations naissantes [...] ont des charmes inexplicables, et [pour Dom Juan] tout le plaisir de l'amour est dans le changement¹."

4. Toutes vos citations devront systématiquement être suivies d'un **numéro de note** (cf. exemples ci-dessus)

5. Référence bibliographique dans une note

En note, lorsqu'on cite la source d'une information ou d'une citation, on propose une adresse bibliographique complète à la première occurrence, à laquelle on ajoute un numéro de page. S'il s'agit de l'auteur et de l'ouvrage mêmes figurant à la note précédente, on se contentera du mot *ibid.* (= *ibidem*, c'est-à-dire "au même endroit") suivi d'une virgule et du numéro de la page.

Lorsque l'on cite un ouvrage mentionné plus haut, mais qui ne figure pas à la note précédente, on indique *op. cit.* (= *opere citato*, c'est-à-dire "dans l'ouvrage cité") entre le nom de l'auteur et la page de renvoi, ces trois indications étant séparées par des virgules.

Il faut être très attentif aux conventions graphiques : italiques, romains, petites capitales, guillemets, parenthèses, virgules, abréviations, etc.

Exemple de notes de bas de page :

1. BERQUE Augustin, *Médiance. De milieu en paysage*, Paris, Belin, 2000, p. 152.
2. *Ibid.*, p.163.
3. BOUCHERON Patrick, "Urbino, la cité idéale ?" in *Les Collections de l'Histoire*, n°12, juillet 2001, p. 21.
4. BERQUE Augustin, *op. cit.*, p. 83.

Annexe 5 : La paraphrase

La partie théorique du TPC requiert une capacité de reformulation des idées qui auront été trouvées dans les livres de référence ou sur internet. Son utilisation est importante. Elle montre que les propos de l'auteur ont bien été compris. Dans tous les cas, avec la paraphrase, il ne faut jamais oublier de mentionner le document d'où provient l'information.

Exemple :

Texte original

1. « Le concept sous-jacent est que les enfants apprennent plus vite que les adultes et que l'école est par définition un lieu de mélange, de confrontations, de différences qui permet de bien expérimenter ce nouvel apprentissage de résolution des conflits »²⁴.

Paraphrase

Selon Didier Pingeon, l'école est un lieu idéal pour apprendre à résoudre des conflits de par sa spécificité multiculturelle⁵.

Toute partie de document copiée doit être indiquée par des guillemets et mentionner la source; toute image, tout graphique doivent porter l'indication de la source, de même que toute reformulation.

Ecrire un TPC est un travail dans lequel l'on peut clairement distinguer ce qui s'appuie sur une source et ce qui appartient à l'interprétation de l'élève. Si ces règles ne sont pas respectées, cela signifie que l'auteur est plagié. Dans ce cas, il y aura des sanctions.

² Didier Pingeon, *En découdre avec la violence*, La médiation scolaire par les pairs, ies éditions, 2007, p. 40
³ Ibid.